

D.I.U. PRISE EN CHARGE DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE

Option médicale

Responsable Universitaire : Pr M. GALINIER

en collaboration avec d'autres Universités

Durée : 1 an

Accès :

En formation initiale :

Étudiants en 3^{ème} cycle de médecine en Médecine, spécialisés en DES de Médecine Générale, DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires, DES de Médecine Cardiovasculaire,
- Chefs de Clinique et AHU de Toulouse.

En formation continue :

- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne, ou d'un diplôme hors Union Européenne dans les spécialités suivantes Médecine Générale, Cardiologie et Maladies Vasculaires, Médecine Cardiovasculaire.

Critères de sélection :

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

Nombre de places limité à 35 toutes options et Universités confondues

Objectifs pédagogiques :

Donner une formation approfondie aux candidats dans le domaine de l'insuffisance cardiaque et de sa prise en charge, par une mise à jour des connaissances, ainsi que par une formation à l'éducation thérapeutique des patients.

À l'issue de la formation, l'étudiant doit être capable de :

- prendre en charge de façon optimale les patients insuffisants cardiaques aigus et chroniques selon les recommandations les plus récentes
- reconnaître les signes d'aggravation nécessitant le recours à la greffe ou à l'assistance circulatoire
- proposer une approche éducative.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DIU*
Assiduité
Examen final ÉCRIT
Examen final ORAL : présentation d'un mémoire ou d'un article soumis à la publication

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques de 1200 euros

Renseignements :

Mme LAYRAC Françoise - Tél : 05 61 32 26 63 - Mail : galinier.secuniv@chu-toulouse.fr

CHU Rangueil – Service de Cardiologie - Avenue du Pr Jean Poulhès - 31059 Toulouse cedex 9